



Le Dominiquois

Journal mensuel de Saint-Dominique

SOMMAIRE

Municipalité de Saint-Dominique.....	p. 2
Camp St-Do	p. 3
Jeux d'eau	p. 4
Procès-verbaux (résumé)	p. 5
Avis public.....	p. 6
Service de permis	p. 7
FADOQ.....	p. 8
Taxes municipales.....	p. 9
SPAD.....	p. 9
Saint-Hyacinthe Technopole.....	p. 10
SAQ.....	p. 11
Pétanque.....	p. 11
Raccompagnements après-bal.....	p. 12
Prévention incendie	p. 13
Bibliothèque - Nouveautés	p. 14
Les Matinées Gourmandes.....	p. 15
Emploi d'été	p. 16
St-Do en Fête.....	p. 17 et 18
Nos professionnels.....	p. 19
Calendrier - Juillet 2026	p. 20

Tous vos articles
devront nous parvenir pour
le premier jour de chaque mois
avant 11 h
par courriel au
recep@st-dominique.ca

À NE PAS MANQUER!



QUOI METTRE DANS LE SAC DE VOTRE ENFANT?

- ❖ Un minimum de 2 collations;
- ❖ Un lunch complet avec glace;
- ❖ Deux gourdes d'eau;
- ❖ Un chapeau ou une casquette;
- ❖ Un maillot de bain et une serviette de plage;
- ❖ Des souliers fermés ou des sandales (pas de gougounes);
- ❖ Du linge de rechange;
- ❖ De la crème solaire (en crème)

Afin de ne rien manquer,
abonne-toi à notre page Facebook!
Camp St-Do



Facebook

Camp St-Do



Informations

loisirs@st-dominique.ca



Adresse

Pavillon des loisirs
548, rue Saint-Dominique



Maire



Hugo MC DERMOTT

District n° 1



Lydia RICHER

District n° 2



Stéphanie LAMBERT

District n° 3



Marie-Josée BEAUREGARD

District n° 4



Jean-François MORIN

District n° 5



Patrick MALO

District n° 6



Mélissa LUSSIER

Administration

450 774-9939

Adjointe administrative

Geneviève Phaneuf poste 7

Adjointe à la direction

Catherine Matte-Perreault poste 0

Service d'inspection

Eddy Perez poste 2

(Disponible les lundis, mardis et jeudis)

Directrice générale et greffière-trésorière

Christine Massé

Coordonnatrice aux finances

Patricia Gagné poste 4

Directeur des travaux publics

Nicolas Leroux

Coordonnatrice à la vie culturelle

Myriam Ménard poste 6

Coordonnatrice des loisirs

Valérie Lauzon poste 5

Greffière adjointe

Jolyane Lamarche

Services publics

Service d'urgence 9 11

Bibliothèque Saint-Dominique 450 771-0256

Fabrique Saint-Dominique 450 773-0233

École de la Rocade 450 773-7223

SPAD (Société protectrice des animaux de Drummond) 1 855-472-5700

Contrôle animalier

AVIS AUX ORGANISMES

Nous vous rappelons qu'une page vous est réservée.

Veillez donc nous faire parvenir vos articles le ou **avant le premier jour du mois, avant 11 h.**

Coordonnées

Bureau municipal : 1199, rue Principale, Saint-Dominique (Québec) J0H 1L0

Téléphone : 450 774-9939 - www.st-dominique.ca

Heures d'ouverture : lundi, mardi et jeudi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.



La Municipalité tient à vous aviser qu'elle ne se tient pas responsable des erreurs pouvant s'être glissées dans des textes reçus en format pdf qui lui sont fournis par nos organismes, comités et/ou associations externes.

CAMP St-Dominique NOTRE Équipe!

ANIMATEURS & ANIMATRICES



COORDONATRICE

Pinky



Bigoudi

ANIMATRICE VOLANTE

> CAMP ST-DO / NOTRE ÉQUIPE!



ACCOMPAGNATEUR & ACCOMPAGNATRICE





LES JEUX D'EAU sont ouverts!

Tous les jours
de
9 h à 21 h

Venez vous
rafraîchir et vous
amuser!

*Du plaisir pour
toute la famille!*



**Apportez votre
bouteille d'eau!**
Restons hydratés.



**Pensez à vous
protéger du soleil!**
Chapeau, lunettes,
crème solaire.



**Apportez une
serviette!**
Pour plus de
confort.



MUNICIPALITÉ
Saint-Dominique





Veillez prendre note que la version complète du procès-verbal est accessible à tous sur le site internet de la Municipalité au www.st-dominique.ca sous la rubrique Conseil municipal ou au bureau municipal, le lundi, mardi et jeudi inclusivement de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.

Résumé du procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Dominique, tenue le 19 mai 2026, à 17 h.

LÉGISLATION

> Le Conseil municipal adopte le projet de *règlement 2026-431 intitulé Règlement numéro 2026-431 amendant le règlement 2017-324 intitulé Règlement de zonage afin de modifier les dispositions interprétatives de la grille des usages.*

Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Dominique, tenue le 2 juin 2026, à 20 h.

CONSEIL

- > Le Conseil municipal adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2026 et de la séance extraordinaire du 19 mai 2026.
- > Le Conseil municipal approuve les salaires payés au montant de 68 765,00 \$ et les comptes payés au montant de 261 519,18 \$.
- > Le Conseil municipal approuve les plans et devis et autorise le lancement d'un appel d'offres sur invitation pour la rénovation de l'entrée du bureau municipal.
- > Le Conseil prend acte de la planification des besoins d'espace 2026-2031 du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe, tout en soulignant la croissance anticipée de la clientèle à l'école de la Rocade.
- > Le Conseil municipal autorise l'inscription du maire et de quatre conseillers au congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités (FQM).
- > Le Conseil municipal autorise l'embauche d'un employé pour la période estivale 2026 afin de soutenir les activités municipales ainsi que l'affichage d'un poste permanent à temps plein aux travaux publics.
- > Le Conseil municipal autorise l'embauche d'un nouveau pompier.
- > Le Conseil municipal octroie des contrats pour le réaménagement des douches et vestiaires de la caserne.
- > Le Conseil municipal autorise l'achat d'un bunker pour le service incendie.

> Le Conseil municipal octroie les contrats nécessaires à la rénovation de la cuisine du Pavillon des loisirs, incluant les travaux de réaménagement, les équipements et les travaux complémentaires.

> Le Conseil municipal dépose le rapport financier 2025 et le rapport du vérificateur.

> Le Conseil municipal présente la conciliation des postes aqueduc et égouts..

LÉGISLATION

> Le Conseil municipal donne un avis de motion pour le projet de Règlement 2026-429 amendant le règlement 2017-324 intitulé règlement de zonage, afin d'encadrer la construction de bâtiment de garde d'animaux de ferme sur les terrains situés en zone agricole dont l'usage principal est de nature résidentielle.

> Le Conseil municipal adopte le premier projet de règlement 2026-429 amendant le règlement 2017-324 intitulé règlement de zonage, afin d'encadrer la construction de bâtiment de garde d'animaux de ferme sur les terrains situés en zone agricole dont l'usage principal est de nature résidentielle.

> Le Conseil municipal donne un avis de motion et présente le projet de règlement 2026-430 portant sur la gestion contractuelle.

> Le Conseil municipal adopte le Règlement 2026-431 amendant le règlement 2017-324 intitulé règlement de zonage, afin de modifier les dispositions interprétatives de la grille des usages et des normes.

> Le Conseil municipal refuse la demande de construction d'un projet intégré sur les lots 2 210 827, 2 211 654 et 3 302 735 (rue Raymond).

Sous réserve du libellé final lors de l'adoption du procès-verbal par le Conseil.

Prendre note que le procès-verbal d'une séance n'est adopté qu'à la séance suivante du Conseil. Conséquemment, le procès-verbal n'est disponible en ligne que lors de son adoption.



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

**PROJET DE RÈGLEMENT 2026-429 AMENDANT LE RÈGLEMENT 2017-324 INTITULÉ
RÈGLEMENT DE ZONAGE, AFIN D'ENCADRER LA CONSTRUCTION DE BÂTIMENT DE
GARDE D'ANIMAUX DE FERME SUR LES TERRAINS SITUÉS EN ZONE AGRICOLE
DONT L'USAGE PRINCIPAL EST DE NATURE RÉSIDENIELLE**

Le projet de règlement mentionné ci-dessus a été adopté lors de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 2 juin 2026.

Une assemblée publique de consultation se tiendra **le mardi 7 juillet 2026, à 20 h**, à l'endroit habituel des séances du conseil, soit au 1199, rue Principale, à Saint-Dominique. Au cours de cette assemblée publique, le conseil expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et les organismes qui désireront s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, situé au 1199, rue Principale, à Saint-Dominique, durant les heures régulières d'ouverture où toute personne intéressée peut en prendre connaissance ainsi que sur le site Internet.

Donné à Saint-Dominique, ce 3 juin 2026.

Jolyane Lamarche
Greffière adjointe



VOUS PRÉVOYEZ DES TRAVAUX CET ÉTÉ ? DEMANDEZ VOTRE PERMIS DÈS MAINTENANT !

Construction • Rénovation • Piscine • Remise • Garage • Clôture • Abattage d'arbres

La Municipalité de Saint-Dominique souhaite informer les citoyens qu'**exceptionnellement, aucune demande de permis ou de certificat ne pourra être traitée entre le 2 juillet et le 18 juillet 2026 inclusivement.**

Si vous prévoyez entreprendre des travaux cet été, nous vous recommandons fortement de déposer votre demande le plus tôt possible afin d'éviter tout retard dans la réalisation de votre projet.

Quels travaux nécessitent généralement un permis ou un certificat?

- Construction ou agrandissement d'un bâtiment
- Installation d'une piscine
- Construction d'une remise ou d'un garage
- Installation ou modification d'une clôture
- Travaux de rénovation
- Abattage d'arbres
- Plusieurs autres projets d'aménagement

Rappel important : Obtenir un permis avant le début des travaux est une obligation municipale dans plusieurs situations. Entreprendre des travaux sans l'autorisation requise peut entraîner des délais, des frais supplémentaires ou des mesures correctives.

Planifiez dès maintenant

Les demandes reçues pendant la période du 2 au 18 juillet seront analysées à compter du **20 juillet 2026.**

Nous remercions les citoyens de leur compréhension et de leur collaboration.

Pour toute question concernant les permis et certificats :

Municipalité de Saint-Dominique

450 774-9939, poste 2



FADOQ DE ST-DOMINIQUE

LE NOUVEAU CONSEIL DE LA FADOQ.

BINGO

Le prochain bingo aura lieu le lundi 8 juin à 19 h pour les 18 ans et plus. Cette activité se déroule au sous-sol de l'église St-Dominique. Dites-le à vos amis. Bienvenue à vous. C'est le dernier pour la saison, de retour en septembre.

JEUX DIVERS

Jeux divers les mardi p.m. de 13 h 30 à 16 h 30. Invitation aux gens de 50 ans et plus à venir vous amuser avec nous. Vous n'êtes pas obligés d'être membre FADOQ.

VIE ACTIVE de retour en septembre.

Le prochain **SOUPER** aura lieu en septembre.

Président : Michel Rocheleau

Vice-Président : Jules Hamel

Secrétaire : Denise Paradis

Trésorière : Pauline Richer

Administratrices :

Carmen Boucher, Claudette St-Onge et Thérèse Mathieu

CARTE FADOQ

Si vous voulez vous joindre à nous et prendre votre carte FADOQ de St-Dominique, vous pouvez communiquer avec Jules Hamel : 450 888-0468

Bonnes vacances!

Denise Paradis
secrétaire

Fleur de Lys Clinique d'hygiène dentaire

450 513 2056

SERVICES

- Évaluation générale de la cavité buccale
- Nettoyage dentaire pour toute la famille
- Nettoyage des implants et des prothèses
- Scellants de puits et fissures
- Application de produits désensibilisants
- Blanchiment dentaire (avec ordonnance du dentiste)



« Soins d'hygiène dentaire professionnels, doux et abordables »

2860 boul
Laframboise
SAINT HYACINTHE

Assurances
gouvernementales
et autres acceptées

RENDEZ-VOUS
EN LIGNE





La municipalité de Saint-Dominique demande la collaboration de ses citoyens afin de s'assurer que leur compte de taxes soit payé à temps. C'est la responsabilité de chaque citoyen de payer avant la date limite. De plus, nous vous rappelons que les dates de versement sont des dates limites. Vous devez payerz avant, sinon des frais (pénalités et intérêts) s'appliqueront dès la première journée de retard.

Si c'est votre institution financière qui paie vos taxes municipales, assurez-vous de lui avoir fait parvenir votre compte de taxes.

Comment acquitter votre compte

- Par Internet (selon votre institution financière)
- Au guichet automatique
- Au comptoir de votre institution financière
- À l'hôtel de ville
- Par la poste à l'adresse suivante : 1199, rue Principale, Saint-Dominique (Québec) J0H 1L0

Vous pouvez vous présenter au comptoir de l'hôtel de ville durant les heures d'ouverture. Vous aurez la possibilité d'acquitter vos factures par débit ou par chèque.

Vous pouvez aussi laisser vos chèques dans la boîte aux lettres métallique située à l'entrée de l'hôtel de ville lorsque nos bureaux sont fermés.

* Les paiements par carte de crédit et en argent comptant ne sont pas acceptés.



TAXES 2026



TROISIÈME VERSEMENT



La SPAD désire rappeler aux citoyens propriétaires ou gardiens d'un chien leurs responsabilités en matière de garde des animaux.



Tous les chiens doivent être maintenus en contrôle au moyen d'une laisse lorsqu'ils sont à l'extérieur de leur terrain. Lorsque le chien est gardé à l'extérieur d'un bâtiment, il doit y avoir un dispositif (attache, laisse, clôture, enclos etc.) l'empêchant de sortir de ce terrain.



Tout animal domestique constitue une nuisance s'il se trouve sur un terrain sans le consentement du propriétaire ou de l'occupant dudit terrain. Tous les chiens qui se retrouvent sur la voie publique doivent être tenus en laisse (longueur maximale de 6 pieds) par une personne avec les capacités physiques de le contrôler.



Tous les chiens de la ville ou de la municipalité doivent être enregistrés auprès de la SPA de Drummond (SPAD). Les droits annuels doivent être acquittés et votre chien doit porter la licence en tout temps lorsqu'il est à l'extérieur de votre résidence.



Les matières fécales doivent être ramassées dans un délai raisonnable afin que les odeurs ne causent pas de nuisances au voisinage.



Les lieux où sont gardés des animaux de ferme doivent être clôturés, et lesdites clôtures doivent être maintenues en bonnes conditions et construites de façon à contenir les animaux.

Dans un souci d'assurer le bon voisinage et la courtoisie, la SPA de Drummond, en concert avec votre ville ou municipalité, demande à la population d'opter pour les comportements suivants :

- Ramasser les matières fécales immédiatement sur un terrain privé ou la voie publique
- Toujours avoir le plein contrôle de votre chien sans exception

ET D'ÉVITER LES COMPORTEMENTS SUIVANTS :

- Promener plus de deux chiens à la fois
- Passer près des autres citoyens avec votre chien (plusieurs craignent les chiens)
- Approcher un chien que vous ne connaissez pas



SAINT-HYACINTHE
TECHNOPOLE



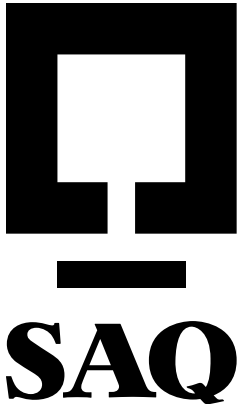
st-hyacinthetechnopole.com



en solide compagnie

pour soutenir les entrepreneurs
de Saint-Dominique.

Profitez d'un **accompagnement**
et d'un **service gratuit**
pour propulser votre **projet d'affaires**
commercial ou industriel.



Exploitation d'une agence de vente au détail de boissons alcooliques- Saint-Dominique

La SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC (SAQ) sollicite tout commerce en alimentation à présenter une proposition pour exploiter une agence de vente au détail de boissons alcooliques dans les limites de la ville et selon les conditions stipulées au document d'appel d'offres.

Un document complet d'appel d'offres sera remis par la SAQ aux personnes intéressées qui en font la demande. Les appels d'offres des agences en cours sont également publiés sur :

• **Agences SAQ | SAQ.COM**

Pour toute information supplémentaire, vous pouvez communiquer avec le Service du développement immobilier au : AGENCESSAODEMINFO@saq.qc.ca

• **Date limite de réception des propositions : 11 juin 2026 à 10h**

La SAQ ne s'engage à accepter aucune des propositions reçues.



PÉTANQUE

les lundis soir!

NOUVEAU TERRAIN À SAINT-DOMINIQUE!

STATIONNEMENT DU
467, RUE DESLANDES

*Ouvert
à tous!*

 TOUS LES LUNDIS SOIR	 INSCRIPTION SUR PLACE DÈS 18 H	 DÉBUT DES PARTIES À 19 H	 GRATUIT	 ÉQUIPEMENT NON INCLUS
--	---	---	--	---

Venez vous amuser, relaxer et partager de bons moments!



RACCOMPAGNEMENTS APRÈS-BAL DES FINISSANTS

L'école de conduite Formation 2000 organise une fois de plus un service de
raccourcissements lors de l'après-bal du **19 juin 2026**.

Grâce à la participation de généreux bénévoles, nous pourrons ramener vos
jeunes adultes avec leurs véhicules en toute sécurité.

« COMBIEN ÇA COÛTE? »

C'est un service **100% gratuit!**

« JE NE VEUX PAS PARTIR TOUT DE SUITE, ALLEZ-VOUS ÊTRE ENCORE LÀ À...? »

Les raccourcissements sont offerts de **22h à 3h30**.

Les bénévoles seront présents sur le site de l'après-bal, prêts à partir,
avec leurs plus beaux sourires et leur bonne humeur.

« VAS-TU ME PORTER SI J'HABITE À...? »

Le service de raccourcissement est offert pour les municipalités suivantes :

La Présentation
St-Barnabé Sud
St-Dominique
Ste-Madeleine
St-Hugues
St-Judes
St-Louis
St-Pie
St-Simon

St-Damase
St-Bernard-de-Michaudville
Ste-Hélène-de-Bagot
Ste-Marie-de-Madeleine
St-Hyacinthe
St-Liboire
St-Marcel-sur-Richelieu
St-Valérien-de-Milton

Également disponible :

Service de **navette** au coût de **10\$/personne**.

Argent comptant seulement.

L'autobus vous débarque au centre d'achat de St-Hyacinthe.

De là, quelqu'un doit venir vous chercher.

VENEZ NOUS VOIR ET PROFITEZ DE CETTE SOIRÉE EN TOUTE SÉCURITÉ!



CONSEILS DE PRÉVENTION EN SÉCURITÉ INCENDIE



Articles de fumeur



Les articles de fumeur sont à l'origine de nombreux incendies. Si vous êtes un fumeur, voici quelques précautions à prendre :



- Rangez toujours les briquets, les allumettes et autres articles de fumeur hors de la portée des enfants.
- Ne fumez jamais au lit ou dans une position où vous risquez de vous endormir. De préférence, fumez à l'extérieur de votre maison.
- Ne laissez jamais une cigarette allumée sans surveillance.



- Ne fumez jamais dans une pièce contenant des produits inflammables, des cylindres d'oxygène ou des bonbonnes d'aérosol (ex. fixatif pour cheveux).
- Utilisez un cendrier profond à large rebord sur une surface stable.
- N'éteignez jamais une cigarette dans un pot à fleurs, une balconnière, dans la terre noire, du paillis ou toute autre matière similaire. Ces matières sont composées de tourbe, de mousse, de copeaux combustibles et d'engrais. Il s'agit de potentielles sources d'incendie lorsqu'elles sont en contact avec une source de chaleur.



- Les cendres de cigarettes ne sont pas compostables. Laissez-les refroidir de 5 à 7 jours dans un contenant métallique avant de les jeter dans les ordures.
- Ayez un extincteur d'incendie portatif à la maison.



Les appareils de vapotage comportent aussi certains risques d'incendie s'ils ne sont pas utilisés adéquatement.

Suivez toujours les recommandations du fabricant tout en évitant d'utiliser votre cigarette électronique en présence d'un cylindre d'oxygène.

Service de prévention incendie
MRC des Maskoutains



Préventionniste : 450 774-3141, poste 3127



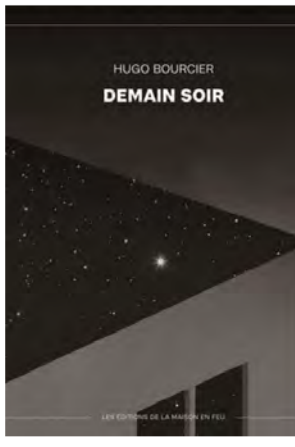
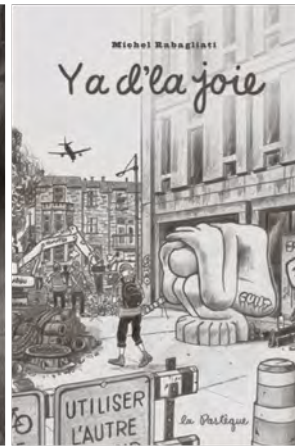
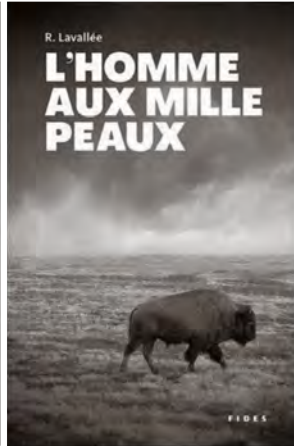
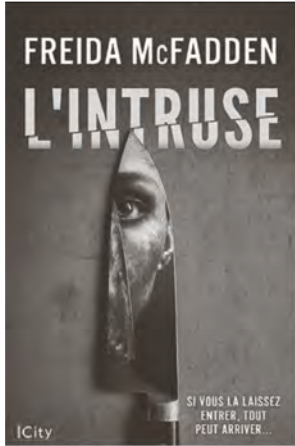
prevention.incendie@mrcdesmaskoutains.ca

LA PRÉVENTION
ÇA COMMENCE
avec vous!





Nos dernières nouveautés!





DE MAI À OCTOBRE
**UN MARCHÉ UNIQUE,
DES SAVEURS D'ICI !**

Venez rencontrer les producteurs
et transformateurs de la région !

SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT // 9 MAI, DE 9 H À 13 H

SAINT-HYACINTHE (JARDIN DANIEL A. SÉGUIN) // 6 JUIN, DE 9 H À 13 H

SAINT-DOMINIQUE (MIEL DUBREUIL) // 11 JUILLET, DE 9 H À 13 H

SAINT-DAMASE (FERME RADICELLE) // 15 AOÛT, DE 9 H À 13 H

SAINT-HYACINTHE (PARC LES SALINES) // 12 SEPTEMBRE, DE 9 H À 13 H

SAINTE-MARIE-MADELEINE // 3 OCTOBRE, DE 9 H À 13 H

WWW.MATINEES-GOURMANDES.COM | 





AFFICHAGE

Étudiant(e) / Assistant(e) technique à la voirie

Emploi d'été

La Municipalité de Saint-Dominique est actuellement à la recherche d'un(e) étudiant(e) pour se joindre à son équipe des travaux publics durant la saison estivale 2026.

EXIGENCES ET QUALITÉS REQUISES

- Être âgé(e) d'au moins 16 ans;
- Détenir un permis de conduire valide;
- Être disponible à temps plein durant la période estivale;
- Posséder une bonne capacité physique;
- Être en mesure de travailler à l'extérieur dans diverses conditions climatiques;
- Faire preuve de professionnalisme, de fiabilité et d'autonomie;
- Avoir de bonnes aptitudes pour le travail d'équipe;
- Démontrer de la maturité, du dynamisme et de la polyvalence.

DESCRIPTION DU POSTE

Sous la supervision du contremaître des travaux publics, l'étudiant(e) participera à diverses tâches liées aux opérations de voirie, à l'entretien des infrastructures municipales ainsi qu'à l'entretien des parcs et espaces publics.

Plus précisément, la personne retenue contribuera à la réalisation de travaux d'entretien et de réparation du réseau routier, des bâtiments municipaux, des équipements, des véhicules et des installations municipales.

CONDITIONS

- Poste de 37 heures par semaine;
- Horaire du lundi au vendredi midi (7 à 8 semaines);
- Atmosphère d'entraide et de dévouement pour la communauté;
- Salaire de 17,50 \$ l'heure

Date limite du concours : 17 juin 2026 (23h59)

Veuillez faire parvenir votre candidature avant la date limite indiquée.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-DOMINIQUE
1199, rue Principale, Saint-Dominique (Québec) J0H 1L0
ou par courriel à : recep@st-dominique.ca

Seuls les candidats et candidates retenus seront contactés, merci de votre compréhension.



ST-DO en fête!

UNE SOIRÉE POUR TOUTE LA FAMILLE!

THÉMATIQUE
COUNTRY



SUR PLACE :



MAQUILLEUSE



KIOSQUE DE BIJOUX COUNTRY
par Thalie fait du toc



LABYRINTHE GONFLABLE



CHEVAUX DE L'ÉCURIE M&J



TAUREAU MÉCANIQUE
5 \$ en argent comptant seulement
- minimum 48 po



CAMIONS DE RUE :
• La Cochonnerie
• Queues de Castor
• La Sainte Poutine



FEU DE JOIE



KIOSQUE ET AMBIANCE
FESTIVE TOUTE LA SOIRÉE !



THE BOUNTY HUNTERS



NASHVILLE EXPERIENCE

DÈS 20 H

DJ LE
GARS DU
SON

À PARTIR DE
17 H



BAR



AU PROFIT DE LA
CAFÉTÉRIA DE
L'ÉCOLE DE LA ROCADE

À PARTIR DE
17 H



FEUX
D'ARTIFICE



VERS
22 H

SAMEDI
13
JUIN
2026



PAVILLON
DES LOISIRS
DÈS 17 H

On vous attend en grand nombre!



ST-DO en fête!

UNE SOIRÉE POUR TOUTE LA FAMILLE!

★ PLEIN DE PLAISIR ★
★ POUR PETITS ET GRANDS! ★

★ TAUREAU mécanique ★

5\$ PAR TOUR

★ 48 POUCHES MINIMUM ★

★ LABYRINTHE gonflable ★

COUNTRY

★ JEU homme fort ★

TESTEZ VOTRE FORCE!

★ AU BAR ★

AU PROFIT DE LA CAFÉTÉRIA DE L'ÉCOLE DE LA ROCADE

≡ Venez savourer! ≡

- ★ BIÈRES ULTRA
- ★ CHELADA
- ★ 40, 84 ET PEAU D'OURS
- ★ PRÊT-À-BOIRE AVEC ET SANS ALCOL
- ★ JUS
- ★ LIQUEUR
- ★ BOUTEILLE D'EAU
- ★ CAFÉ GLACÉ SECOND CUP
- ★ SHOOTER

★ ARGENT COMPTANT SEULEMENT ★

DEUXIÈME KIOSQUE TENU PAR DES ENFANTS

POP CORN CHIPS BONBON JUS

Venez encourager nos jeunes!

DJ LE GARS DU SON

À PARTIR DE 17 H

BAR

AU PROFIT DE LA CAFÉTÉRIA DE L'ÉCOLE DE LA ROCADE

À PARTIR DE 17 H

THE BOUNTY HUNTERS

NASHVILLE EXPERIENCE

DÈS 20 H

FEUX D'ARTIFICE

VERS 22 H

SAMEDI 13 JUIN 2026

PAVILLON DES LOISIRS À PARTIR DE 17 H

MUNICIPALITÉ Saint-Dominique

Desjardins

≡ On vous attend en grand nombre! ≡



Eric Morissette
Joints et Peinture
 450-513-1716
 RBO 5816-4765-01



**VOUS SOUHAITEZ PROMOUVOIR
 VOTRE ENTREPRISE ?**

Notre journal est l'endroit idéal pour atteindre
 une audience locale et engagée.

Si vous êtes intéressés à afficher votre publicité,
 contactez notre équipe pour obtenir tous les détails
 au recep@st-dominique.ca

Clinique d'Orthothérapie Serge Arpin

- Massothérapie
- Kinésithérapie
- Orthothérapie

450 774-7601

418, rue Girouard
 Saint-Dominique (Qc) J0H 1L0



Membre
 Réseau des
 massothérapeutes
 professionnels
 du Québec



**LOCATION
 D'ÉQUIPEMENTS LOURDS**

Transport disponible | Sans opérateur

Nos équipements
 Excavatrice · Remorque · Chargeuse



-  Guillaume Monast
-  514 923-2340
-  www.equipements4m.com
-  info@equipements4m.com

SERVICE DE LIVRAISON

- Résidentielle
- Commerciale
- Industrielle





LA REINE DES EAUX

Distribution Jonathan Desmarais
 450 502-5735 | dist.jdesmarais@gmail.com

Juillet

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
29 Ouverture du Camp de jour 3e versement taxes municipales	30	1  Bureau municipal fermé Fête du Canada	2 	3   19 h à 21 h	4	5
6	7	8	9 	10   19 h à 21 h	11  Les Matinées Gourmandes 9 h à 13 h Chez Miel Dubreuil	12
13	14	15	16 	17   19 h à 21 h	18	19
20	21	22	23 	24   19 h à 21 h	25	26
Vacances de la construction						
27	28	 29 Pleine lune	30 	31   19 h à 21 h	1	2
Vacances de la construction						

Légende:

 Badminton libre
Gym de l'école



Recyclage



Déchets



Matières organiques